

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

016-211602362-20170414-D_2017_5_4-DE 8, place du champ de foire
Reçu le 19/04/2017 16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2017_5_4

L' an deux mille dix sept , le vendredi 14 avril à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 07 Avril 2017

Présents : 20

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 23

**Objet : Plan de financement
DETR 2017**

Pouvoirs :

Monsieur BERCHENY Dorian a donné pouvoir à Monsieur SUSSET Bernard
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

La commune a déposé en mars dernier un dossier relatif à la dotation des territoires ruraux au titre de l'année 2017 concernant le projet de construction d'un multi-accueil familial. Le conseil municipal avait délibéré favorablement le 9 décembre 2016 sur ce projet et sur le coût total du financement. Le plan de financement a été transmis aux services de la Préfecture mais ce plan n'est pas détaillé dans la délibération.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de compléter la délibération du 9 décembre 2016 en précisant le plan de financement suivant :

ORGANISME	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEMANDEE
DETR	35 %	224 665.00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	15 %	96 285.00 €
CONSEIL REGIONAL		
UNION EUROPEENNE	5 %	32 095.00 €
AUTRE SUBVENTION DE L'ETAT		
AUTRES PARTENAIRES : CAF	25 %	160 475.00 €
AUTOFINANCEMENT : EMPRUNT	20 %	128 380.00 €
TOTAL	100 %	641 900.00 €

Vu la délibération 2016_13_11 du 9 décembre 2016 relative au projet de construction d'un multi-accueil familial. Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal :
DECIDE de valider le plan de financement pour le projet de construction du multi-accueil familial.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 14/04/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 19 AVR. 2017

